



Effectifs au 30 Novembre

après toutes les annonces d'embauches en 2019

-91 CDI (de janvier à fin novembre 2019)

1559 Ouvriers (CDI + CDD)	EMBAUCHES-DEPARTS : 83-147	= -64 CDI Ouvriers
699 Etams (CDI + CDD)	EMBAUCHES-DEPARTS : 57-88	= -31 CDI Etams
498 Cadres (CDI + CDD)	EMBAUCHES-DEPARTS : 49-45	= +4 Cadres
TOTAL : 2756 (CDI + CDD)	145 CTT	
	EMBAUCHES-DEPARTS : 189 - 280	= -91 CDI depuis janvier 2019

L'Actu-EL CSE

y'a pas d'argent pour embaucher

Si, de l'argent, il y en a !!! Dans les caisses du patronat !

Le cabinet Syndex a présenté les comptes de l'année FY 2018 :

~~4,6 millions d'euros~~ en 2017 du CICE (crédit impôt compétitivité emploi)

~~3,4 millions d'euros~~ en 2018 du CICE

Le bilan d'un des dispositifs d'aide publique aux entreprises le plus coûteux de l'histoire se résume en 2 mots : **gabegie et aubaine.**

Pour la CGT, il est urgent d'évaluer l'ensemble des aides publiques destinées aux entreprises. D'autant plus que nombre d'entreprises bénéficiant du CICE non pas hésité à détruire des emplois en masse alors que, dans le même temps, elles distribuent de confortables dividendes à leurs actionnaires.

Mis en place en 2013, le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) a cessé d'exister en 2019. Il aura alors coûté à la collectivité près de **100 milliards d'euros** et, ce, pour un bilan des plus faméliques.

Sa suppression pure et simple a été décidée par sa «pérennisation» sous forme de nouvelles exonérations de cotisations sociales !

Nous proposons que les comités d'entreprise puissent évaluer, contrôler et suspendre le cas échéant les aides publiques destinées à leur entreprise.

Évaluer et contrôler les dispositifs : une urgence absolue !

L'entreprise a bénéficié de :

~~1,8 millions d'euros~~ du CIR (crédit impôt recherche) en 2017,

~~1,7 millions d'euros~~ du CIR en 2018

La France ne compte plus les niches fiscales, mais l'une d'elles est connue de toutes les entreprises, du fait de sa longévité, mais aussi de son ampleur.

Près de 6 milliards d'euros, c'est ce que coûte à l'État le crédit d'impôt recherche (CIR), soit les trois cinquièmes de l'ensemble des aides publiques à l'innovation et la deuxième dépense fiscale de l'État après le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), désormais transformé en baisse directe de charges.

Créé en 1983, le CIR a été fortement élargi, d'abord en 2004 et surtout en 2008. C'est justement à cette réforme de 2008 que s'est intéressée France Stratégie, organisme de recherche et d'évaluation des politiques publiques rattaché à Matignon. Depuis cette date, le nombre de bénéficiaires a bondi : **entre 2008 et 2015, il a été multiplié par 2,5 et le montant des crédits distribués est passé de 2 à 6 milliards.**

Malgré le CIR, les 44 plus grands groupes français ont diminué en France leurs dépenses de R&D de 1,5% depuis 2014. Leurs investissements de R&D à l'étranger ne cessent de croître au détriment des investissements en France. Tous les grands groupes ont entamé depuis quelques années un mouvement d'externalisation de leur R&D sous des formes variées afin de diminuer les risques inhérents à toute recherche et de mutualiser une partie des coûts avec les entreprises sous-traitantes.

Pour NTN SNR nous attendons toujours la première pierre pour enfin valider le centre R&D sur Annecy !

Et si on faisait un petit calcul : ça fait pour NTN-SNR **11,2 millions d'euros de subventions de l'État en 2 ans**, donc de l'argent payé par le contribuable, c'est-à-dire nous tous.

Soit près de **3800 euros par travailleur** (intérimaires compris) : **soit en augmentation de salaire** (avant déduction de cotisation), **soit en prime.**

Au même moment la direction a choisi il y a 2 ans de reverser 12 millions d'euros de dividendes aux actionnaires !

Dans cette entreprise quand tout va bien, que tous les records sont atteints : **ce sont les travailleurs qui paient les dividendes :**

- avec les augmentations générales de salaires microscopiques et les primes de misère ;
- avec les efforts qui ont été faits par les travailleurs (heures supplémentaires, production...)

Quand il n'y a plus de record, c'est la baisse d'activité, déstockage, contrats d'intérimaires non renouvelés et encore primes de misère...

Bref, que ce soit «record» ou «baisse» ce sont tous les travailleurs de l'entreprise qui trinquent !

Vente des terrains d'Annecy

La direction n'a pas voulu communiquer le montant de la vente des terrains d'Annecy !

**Autant de raisons pour débrayer
JEUDI 09 JANVIER 2020
14 H - Préfecture - Annecy**